



N° OJ : 22

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/06/2022

Objet : Sports.- Subsidies de fonctionnement à plusieurs associations.- Montant total : 30.450,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Vu les crédits prévus à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2022, sous réserve de l'approbation du budget 2022 par l'autorité de tutelle;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article 1 : Octroyer des subsidies de fonctionnement pour un montant total de 30.450,00 EUR à l'attention des associations suivantes réparti comme suit:

- 1) 300,00 EUR à l'association de fait Haren Sport Plus;
- 2) 2.200,00 EUR à l'asbl Impulsion Dance;
- 3) 3.700,00 EUR à l'asbl Judo Club Budo Bruxelles;
- 4) 700,00 EUR à l'asbl Koninklijke en Keizerlijke Gilde Sint Sebastiaan Neder-Over-Heembeek;
- 5) 3.800,00 EUR à l'asbl Kwan;
- 6) 1.200,00 EUR à l'asbl La Plébéienne de Laeken;
- 7) 900,00 EUR à l'asbl Gymnastique Laeken Christ-Roi;
- 8) 1.500,00 EUR à l'asbl Les Amis de Benjamin;
- 9) 1.000,00 EUR à l'asbl Amis de la Nature section de Laeken, Neder-Over-Heembeek et Haeren;
- 10) 1.200,00 EUR à l'asbl Les Gazelles de Bruxelles;
- 11) 1.100,00 EUR à l'asbl NEK-IN;
- 12) 1.800,00 EUR à l'asbl Royal Sport Nautique de Bruxelles;
- 13) 1.500,00 EUR à l'asbl Spotlight;
- 14) 4.400,00 EUR à l'asbl Taekwondo Mudukwan - Pole Brussels;
- 15) 1.500,00 EUR à l'asbl The Dancing Society;
- 16) 2.300,00 EUR à l'asbl Vision Solidaire;
- 17) 1.000,00 EUR à l'asbl Volpe Brussels Boxing Club;
- 18) 350,00 EUR à l'association de fait Wandelclub Haren.

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2022.



Annexes :

